

Berne, le 12 mars 2018/ nr
VL_Convention_Faro

Par email: nina.mekacher@bak.admin.ch

Ratification de la Convention cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux reconnaît la valeur du patrimoine culturel pour la Suisse et soutient les efforts mis en place afin de conserver ledit patrimoine. Néanmoins, le PLR accueille de manière critique la politique de ratification du Conseil fédéral en lien avec la Convention de Faro. L'utilité de la ratification de cette convention est clairement remise en doute. En effet, le rapport explicatif est pour le moins vague quant aux motivations pouvant soutenir une ratification en faisant appel à des formulations peu précises. Au final, il convient de rappeler que les instruments légaux déjà en place suffisent à permettre une protection suffisante.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale



Samuel Lanz